

À Valence, lundi 26 janvier 2009

430 places de stationnement supplémentaires autour de Valence TGV-TER

Avec près de deux millions de clients par an, la gare de Valence TGV-TER connaît une situation récurrente de saturation de son parc de stationnement. Afin d'augmenter provisoirement sa capacité et dans l'attente de la construction d'un parking complémentaire, Rovaltain, aménageur du Parc, a mis à disposition de la SNCF un terrain pour la création de 430 places supplémentaires. Les travaux ont débuté le 12 janvier dernier pour une mise en service prévue au printemps prochain.

Face à une situation de congestion des parkings de la gare Valence TGV-TER, la SNCF a souhaité engager des travaux d'agrandissement des parkings qui comptent actuellement 830 places. À terme, l'objectif est de doubler le nombre de places disponibles.

Dans un premier temps, Rovaltain, aménageur du Parc technologique et scientifique entourant la gare, a œuvré en partenariat avec la SNCF afin de trouver une solution temporaire. La signature d'une convention va permettre à la SNCF de créer un parking provisoire de 430 places sur un terrain prêté par Rovaltain, situé à 300 mètres à l'est de la gare. Cette mise à disposition est fixée pour une durée de 7 ans maximum et sous condition du respect de contraintes environnementales et d'intégration dans le plan d'aménagement du parc, certifié ISO 14001.

Cet espace de stationnement, exploité par Effia, bénéficiera d'une tarification réduite ; il sera accessible en voiture par une voie existante connectée au giratoire d'accès depuis la RN532 (côté Romans) et à pied depuis la gare par un cheminement piéton sécurisé et balisé (voir plan page suivante).

À l'issue de la convention, la SNCF remettra le terrain aménagé à Rovaltain qui l'a intégré dans son plan de composition urbaine pour constituer une offre de places de stationnement mutualisée aux futurs usagers du Parc technologique et scientifique.

Rovaltain, syndicat mixte d'aménagement des agglomérations de Romans, Valence et Tain l'Hermitage, créé en 2004, regroupe 53 communes membres représentant un bassin de 203 000 habitants (45 % de la population drômoise). Ce Parc d'activités de 160 hectares, dédié aux activités tertiaires, mixtes, de formation et de recherche, accueille 56 entreprises générant près de 600 emplois.

CONTACTS :



Faena : Pascale Robert - Daphné Lecourtois
04 76 38 92 48 - 06 71 94 92 80

Syndicat mixte d'aménagement des agglomérations de Romans, Valence et Tain l'Hermitage - Certifié ISO 14001
Céline Magnen 04 75 58 71 45 - www.rovaltain.fr

paris

lyon

valence tgv-ter

marseille

grenoble

Plan de situation du futur parking



CONTACTS :


 Faena : Pascale Robert - Daphné Lecourtois
 04 76 38 92 48 - 06 71 94 92 80

Syndicat mixte d'aménagement des agglomérations de Romans,
 Valence et Tain l'Hermitage - Certifié ISO 14 001
 Céline Magnen 04 75 58 71 45 - www.rovaltain.fr